

Bonjour à toutes et tous,

Je tiens à remercier pour leur présence : David Habib, notre Député vice-président à l'Assemblée nationale.

Jacques Cassiau-Haurie, Président de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez.

Mesdames et Messieurs les vices-présidents de la CCLO,  
Mesdames et Messieurs les Maires et élus,  
Monsieur le Capitaine de la gendarmerie,  
Monsieur Hamid Raza, représentant le capitaine des pompiers,  
Merci aux responsables industriels et aux responsables des PME,  
Merci aux artisans et commerçants locaux, un grand merci à l'ensemble des Présidents, Présidentes du tissu associatif qu'il soit sportif ou culturel, qui fait que nos villages sont régulièrement animés.

Merci tout simplement à vous les administrés d'être présents. Avec l'ensemble des élus de la commune je tiens à vous remercier toutes et tous d'honorer de votre présence cette cérémonie des vœux.

Pour commencer cette cérémonie des vœux, j'aimerais que l'on ait une pensée pour nos administrés qui sont dans la peine, la souffrance voire la solitude.

En 2016, dans nos 4 villages : ce sont 5 naissances, 6 mariages et malheureusement 9 décès. Les décès sont compensés en terme démographique, en partie par les naissances mais surtout par l'arrivée de nouveaux habitants. Nous sommes sur une courbe annuelle de +7 à 8% de nouveaux résidents sur nos villages, cela depuis plus de 5 ans. J'en profite pour leur souhaiter la bienvenue. Au dernier recensement on dénombrait 1091 habitants.

Aujourd'hui nous avons allégrement dépassé les 1 100 âmes. Comme quoi il fait toujours bon vivre dans nos villages de Mont, Arance, Gouze et Lendresse autour du bassin industriel.

Nous sommes déjà complètement lancés dans l'année 2017, année qui sera riche en événements. Rappelez-vous, je vous ai annoncé l'année dernière ici même lors des vœux de 2016 toute une liste de réalisations à faire et que nous ferons. J'en ferai un bilan dans quelques instants mais il en est une qui humainement nous tenait à cœur et qui nous a comblé en 2016, ce sont les ateliers jeunes. Merci à la commission animation d'avoir travaillé à la mise en place de cette activité.

En 2016, des ateliers jeunes ont été organisés au mois de juillet et au mois d'août. Par groupe, 23 jeunes filles et jeunes garçons ont pu pendant une période de 5 jours maximum chacun et à raison de 4 heures maximum par jour, s'adonner aux joies de la brosse, de l'éponge, des pinceaux, et des jeux d'eau pour certains. Vous avez pu remarquer que les bancs publics ont retrouvé un peu de jeunesse sur nos 4 villages, les abris bus ont été repeints, les vestiaires du stade de Lendresse repeints également, les bancs des tribunes lasurés etc. Tout cela s'est passé dans une très bonne ambiance tout en faisant un travail de qualité et en sécurité. Remercions ces jeunes qui se sont impliqués à l'embellissement de la commune. C'est aussi pour eux que nous travaillons. Ils sont l'avenir. Rappelons-nous que les jeunes d'aujourd'hui sont les familles de demain. Si on veut garder une commune belle et dynamique, on se doit de se tourner d'ores et déjà vers eux.

Ces jeunes étaient encadrés par des élus mais surtout par les agents communaux. Je vais profiter de cette cérémonie pour réitérer mes remerciements à l'ensemble des agents communaux qui tout au long de l'année travaillent pour que les administrés soient le mieux servis possible et pour donner une image positive de notre commune. J'en profite pour dire que j'apporte tout mon soutien aux fonctionnaires et aux représentants des services publics, contrairement à certains politiques qui veulent les faire disparaître.

Je vais faire un petit bilan des travaux effectués sur notre commune et nos 4 villages en 2016. C'est la coutume, je ne vais pas vous ennuyer avec les chiffres je vous dirai le global à la fin.

- 1) La réfection totale des peintures intérieures des églises d'Arance et de Gouze.
- 2) La réfection totale des peintures du logement communal (ancienne mairie de Mont).
- 3) La réfection totale de l'intérieur, du parquet au plafond, et réfection des peintures au logement de l'ancienne école de Mont.
- 4) La rénovation intérieure et extérieure du logement de l'ancienne école d'Arance.
- 5) La rénovation intérieure et extérieure et désamiantage du logement de l'ancienne école de Gouze.
- 6) La reprise des bardages du groupe scolaire côté Sud et Est, tout cela pour une question de sécurité.
- 7) La reprise des murs de frappe au complexe de pelote, mur à gauche, du trinquet et du squash (Payé par les assurances pour malfaçons).
- 8) La réfection de la toiture du foyer de la Maison Familiale et Rurale bâtiment derrière la mairie, également la reprise des peintures de 2 classes dans ce même foyer.
- 9) Le traitement des algues sur le bras du gave à Lendresse, cela a été fait, il reste quelques plantations d'arbres à terminer.
- 10) La mise en place de 3 aires de jeux et d'un nouveau city stade cela est en cours d'achèvement.
- 11) Au niveau assainissement, je vous avais dit ici même que nous travaillerons sur le réseau d'assainissement à hauteur de 2 tranches de 300 000 € chacune sur les 4 ans à venir vous avez pu vous rendre compte que cela a bien démarré.

L'ensemble de tous ces travaux pour un coût total de :1.028.000 €

J'ai parlé beaucoup de Mont, de Gouze et d'Arance et je termine sur Lendresse... Je ne voudrai pas que Lendresse se sente oubliée !

N'ayez pas peur, amis de Lendresse, on ne vous oublie pas. Il serait difficile de le faire tant vous savez vous faire entendre toujours dans le bon sens et la bonne humeur.

Nous sommes régulièrement interrogés sur ce que l'on appelle communément le lac de Lendresse.

J'ai signé dernièrement avec le syndicat mixte du gave le devis pour nettoyer le bras (presque mort ou presque sec) qui part de la vanne de prise d'eau au gave et qui dessert vers le pompage de Monsieur Doumecq.

Également, vu que l'on nous a rendu la compétence pour l'entretien de la saligue, nous ferons désormais un deuxième fauchage annuel. Les travaux à l'ancienne école de Lendresse devraient démarrer ce printemps.

Le désamiantage et la reprise du foyer du Foot et du Basket sont toujours d'actualité, nous avons d'ailleurs une réunion très prochainement avec les responsables du club.

Voilà des travaux également à Lendresse.

Au mois de mars nous serons à mi-mandat. Il nous restera 3 ans pour finir ce à quoi nous nous étions engagé, je peux vous promettre que cela sera fait. Que ce soit la montée vers Mont, la création d'un parking à l'église de Gouze, la construction du foot salle avec des salles pour la Zumba, Pilates et autres activités du Foyer rural et surtout le boulodrome pour mettre nos amis pétanqueurs à l'abri quand il pleut ou quand il fait froid comme aujourd'hui.

Entre parenthèses, pour le boulodrome, nous le ferons quand nous serons propriétaire du bout de terrain, toujours propriété de la CCLO. Malheureusement, comme en sport, que j'ai pratiqué pendant des années, quand certains membres du collectif ne jouent pas le jeu, c'est toute l'équipe qui en pâtit. Vous pouvez vérifier tous mes dires en allant sur le site internet de la mairie où vous trouverez encore le discours de 2016.

Je profite de la transition internet / numérique pour vous annoncer que le bulletin municipal va réapparaître. Certains nous disent « Vous avez arrêté le bulletin municipal ! ». Ce à quoi je réponds : nous mettons toutes les informations sur le site internet de la mairie et à chaque fois que nous sommes interpellés pour des sujets importants soit par les industriels ou par la préfecture nous faisons une distribution dans vos boîtes aux lettres pour être sûr que chaque administré a bien eu l'information. Afin d'améliorer notre communication et vous informer toujours au plus près de ce que

nous faisons, nous lançons les travaux pour développer une charte graphique et produire à nouveau un bulletin municipal. Voilà tout un panel de réalisations faites ou à faire ce qui met et mettra encore un peu plus en valeur nos 4 villages.

Je vous ferais remarquer que toutes ces réalisations se font sur nos fonds propres, sans emprunts donc sans dettes et surtout sans augmentation des impôts locaux depuis de nombreuses années.

Ce à quoi vous allez me rétorquer que je vous ai annoncé l'année passée que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères allait s'appliquer à l'ensemble des communes de la CCLO. Sachez qu'en 2017 on y aura droit. Pourtant, nous faisons tout pour que l'impact financier ne soit pas trop important pour l'ensemble des administrés, cela devrait être entre 10 à 15 € par mois suivant les ménages. Je sais, c'est toujours trop cher mais cela équivaut à un peu plus de 2 paquets de cigarettes. Pour ceux qui ne fument pas, c'est le prix d'un déjeuner au restaurant. On pense à votre ligne messieurs dames.

Sachez déjà que la CCLO va augmenter nos attributions de compensation, nous profiterons de cela pour minimiser au maximum cette nouvelle taxe.

Concernant les finances publiques, je voudrais faire un aparté sur la DGF. Vous voyez ou entendez régulièrement dans les journaux à la télévision que la DGF a baissée. La Dotation Globale de Fonctionnement est une aide financière qui nous venait de l'Etat pour accompagner les communes dans leur fonctionnement. Avec la perte de cette dotation et ce que l'on donne pour renflouer l'Etat depuis 2 ans déjà à quelques euros près 175 000 € que nous perdons par an. Je vais être honnête jusqu'au bout. Ne nous plaignons pas car nous avons la chance d'être sur le bassin industriel de Lacq et Mont ce qui ramène de la part des industriels des taxes foncières bâties directement à la commune.

Dans cette salle en tant qu'administré, personne ne s'est rendu compte de cette baisse car nous maintenons toujours les mêmes services à nos administrés, nous maintenons toujours les aides aux familles, même mieux. Cette année, nous compensons une partie du

coût des bus scolaires car le conseil départemental a mis à contribution les familles des lycéens et collégiens pour payer le ramassage scolaire. La commune prend en charge 50% de ce coût suivant certaines conditions bien sûr. Entre autres, avoir terminé sa scolarité du primaire au groupe scolaire à Mont pour les enfants en âge d'y être scolarisé.

Pour autant, Mesdames et Messieurs, la dette de plus de 2000 Milliards d'euros de l'Etat, faut-il que ce soit nos enfants, nos petits-enfants qui la remboursent alors qu'elle a été créée pour nos générations, posez-vous la question, posons-nous la question ?

Nous à Mont, on va continuer nos aides aux familles, on va continuer nos aides aux associations, on va continuer à accueillir de nouvelles familles, on va continuer à construire. Pour ne pas que vous les administrés vous subissiez les conséquences de ces baisses de l'Etat, on préfère légèrement ralentir certains investissements. Mais soyez-en sûrs et certains, tout ce qui est prévu se fera.

Voilà ce que je voulais vous dire avec l'ensemble de l'équipe municipale et vous souhaiter de très bons vœux de santé, de joie de bonheur et de réussite professionnelle.

Je vais vous demander 5 petites minutes d'attention supplémentaires à m'écouter car on ne peut pas terminer cette cérémonie des vœux sans avoir une grosse pensée pour la famille Camgrand et surtout une pensée pour Monsieur Omer Camgrand. Avec l'ensemble de l'équipe municipale et j'aimerais y joindre les élus des années 1965 à 1991 qui ont travaillé avec lui, rendre un hommage à Monsieur Omer Camgrand.

Monsieur Camgrand fut le maire de Mont pendant 20 ans. Il fut celui qui sut convaincre ses collègues d'Arance, de Gouze et Lendresse de fusionner nos 4 communes. La fusion a été signée le 23 juin 1971 avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Monsieur Camgrand fut le 1<sup>er</sup> maire de cette nouvelle commune.

Cette fusion de nos 4 villages fut la première application dans les Pyrénées-Atlantiques des nouvelles dispositions concernant les

communes associées. On voit aujourd'hui 46 ans après la force que nous donne cette fusion.

Monsieur Camgrand fut celui qui avec Messieurs Plantier ancien maire d'Artix et monsieur Blazy ancien maire de Mourenx eurent la bonne idée de créer le District de la zone de Lacq. A l'époque, 16 communes, certains disaient déjà c'est trop, aujourd'hui notre CCLO c'est 61 communes.

Ces hommes n'avaient pas peur de créer et d'aller de l'avant pour l'intérêt de notre territoire.

Omer Camgrand, ce fut aussi celui qui eut la bonne idée avec les élus du conseil municipal de l'époque, de prendre le 27 août 1971 la délibération pour l'achat de l'ensemble immobilier à la famille De Lestapis entre autres le petit château, c'est à dire notre mairie actuelle et tous les bâtiments qui sont autour. La mairie fut inaugurée le 15 mai 1976.

Monsieur Camgrand était tout simplement un visionnaire qui travaillait pour l'intérêt de la collectivité.

Il a tracé le sillon assez profond afin de montrer la voie à suivre. Voie qu'ont bien suivi Messieurs Bernard Chelle, Jean Marque et plus près de nous Pierre Domblides.

Je retrace ici très succinctement ce qu'a fait Monsieur Camgrand pour notre commune et notre communauté des communes. Si je le fais aujourd'hui c'est que nous avons respecté sa volonté. Il ne voulait pas lors de ses obsèques, d'hommage tout cela pour préserver son épouse Ginette son fils Éric et celles qui étaient très chères à son cœur ses petites filles Eva et Loelia... Nous avons respecté cela et Omer est parti comme il vivait, en toute discrétion et en toute simplicité.

Merci Monsieur Camgrand

Adischatz Omer.